

RAPPORT D'ACTIVITE

Affiche de Osons en parler

2012

Hautes Pyrénées



SOMMAIRE

• L'APF EN FRANCE.....	3
• L'APF EST PRESENTE DANS TOUTE LA FRANCE.....	4
• ETABLISSEMENTS DES HAUTES PYRENEES.....	5
• LA DELEGATION DES HAUTES PYRENEES.....	6 et 7
• LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A L'APF : LE CONSEIL DEPARTEMENTAL.....	8
• ORGANIGRAMME DE LA DELEGATION.....	9
• UNE DE NOS MISSIONS : Représenter des Personnes en Situation de Handicap.....	10 et 11
• POUR UNE SOCIETE OUVERTE A TOUS.....	11
• « INVESTIR SUR LA SOLIDARITE » : LE RECUEIL POUR INTERPELLER LES CANDIDATS	12
• LE BAROMETRE APF DE L'ACCESSIBILITE 2011 FAIT BOUGER LES VILLES (parution 2012).....	12
• EDITION 2012 CLASSEMENT ACCESSIBILITE HAUTES PYRENEES.....	13
• CLASSEMENTACCESSIBITE DEPARTEMENTAL.....	14
• LA FERME FOULD : LE RENDEZ VOUS DES JEUDIS APRES MIDI.....	15
• COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DES HAUTES PYRENEES ».....	16
• LE CONSEIL DEPARTEMENTAL APF VISITE LES STRUCTURES	16
• LA FÊTE DE L'APF A ORDIZAN.....	17
• OSONS EN PARLER.....	18
• SOIREE DES BENEVOLES.....	18
• UNE BELLE VICTOIRE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES.....	19
• GROUPE RELAIS « BA PLA LES BILOUTES »	20
• UN DISPOSITIF D'ACCUEIL A VOTRE SERVICE.....	21
• GROUPE INITIATIVE ANIMATIONS.....	22
• GROUPE INITIATIVE VOYAGES.....	23
• LE FINANCEMENT DE NOS ACTIONS	24
• NOTRE PLAN D' ACTIONS DEPARTEMENTALES 2012 / 2015.....	25
• LE COMPTE DE RESULTAT 2012.....	26
• SITES ET BLOGS APF.....	27



L'APF EN FRANCE

Association nationale, l'APF a pour vocation de mettre tout en œuvre pour que chaque personne atteinte d'un handicap puisse trouver sa place dans notre société comme citoyen à part entière, et ce, dans toutes les situations de la vie quotidienne.

Ses trois priorités sont :

- Rassembler les personnes en situation de handicap et leurs familles, les rendre actrices de l'amélioration de leurs conditions de vie et défendre leurs droits.
- Apporter un soutien et une aide personnalisée pour qu'elles acquièrent la plus grande autonomie possible, dans un lieu de vie librement choisi.
- Favoriser la création d'établissements, de structures et de services adaptés au handicap des enfants, des adolescents et des adultes.

L'Association des Paralysés de France dont le siège social est au :

17 Bd, Auguste Blanqui – 75013 PARIS,

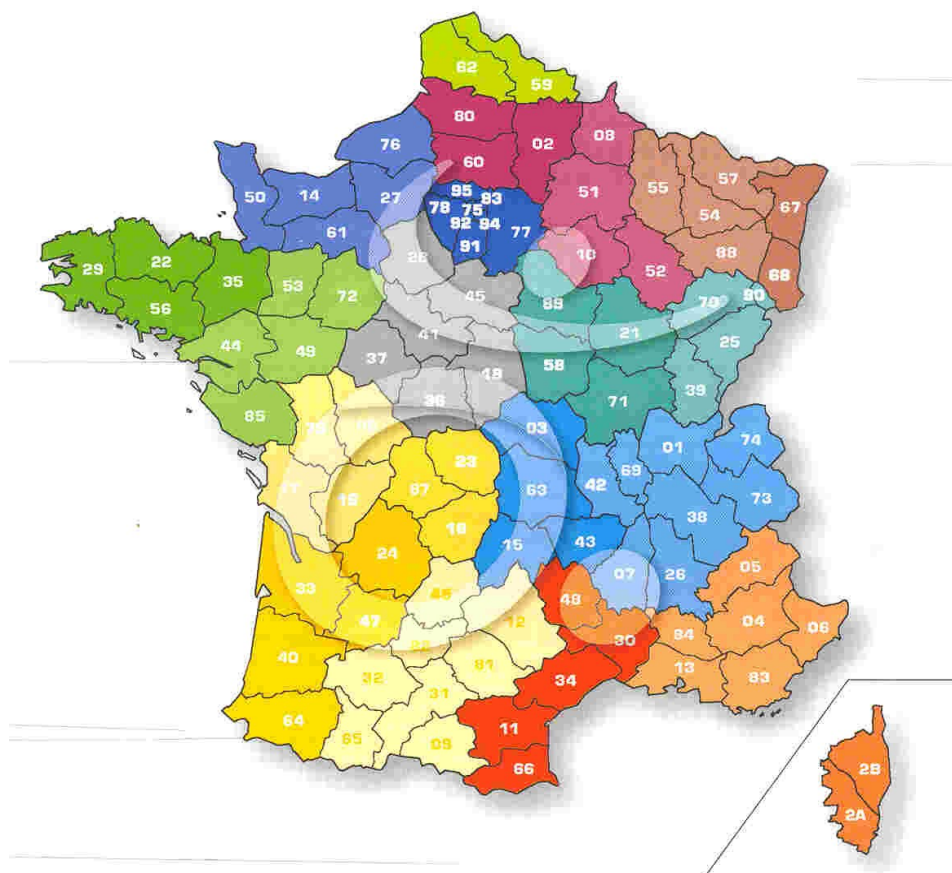
a été fondée en 1933 et reconnue d'utilité publique en Mars 1945.

Elle est agréée comme Association Nationale d'Education Populaire par arrêté du 3 décembre 1959 et comme Association de Tourisme par arrêté préfectoral en date du 31 Mai 1995.

Elle est membre fondateur *de la charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires* faisant appel à la générosité du public.

L'Association des Paralysés de France est un mouvement national de personnes handicapées et valides au service des personnes handicapées motrices.

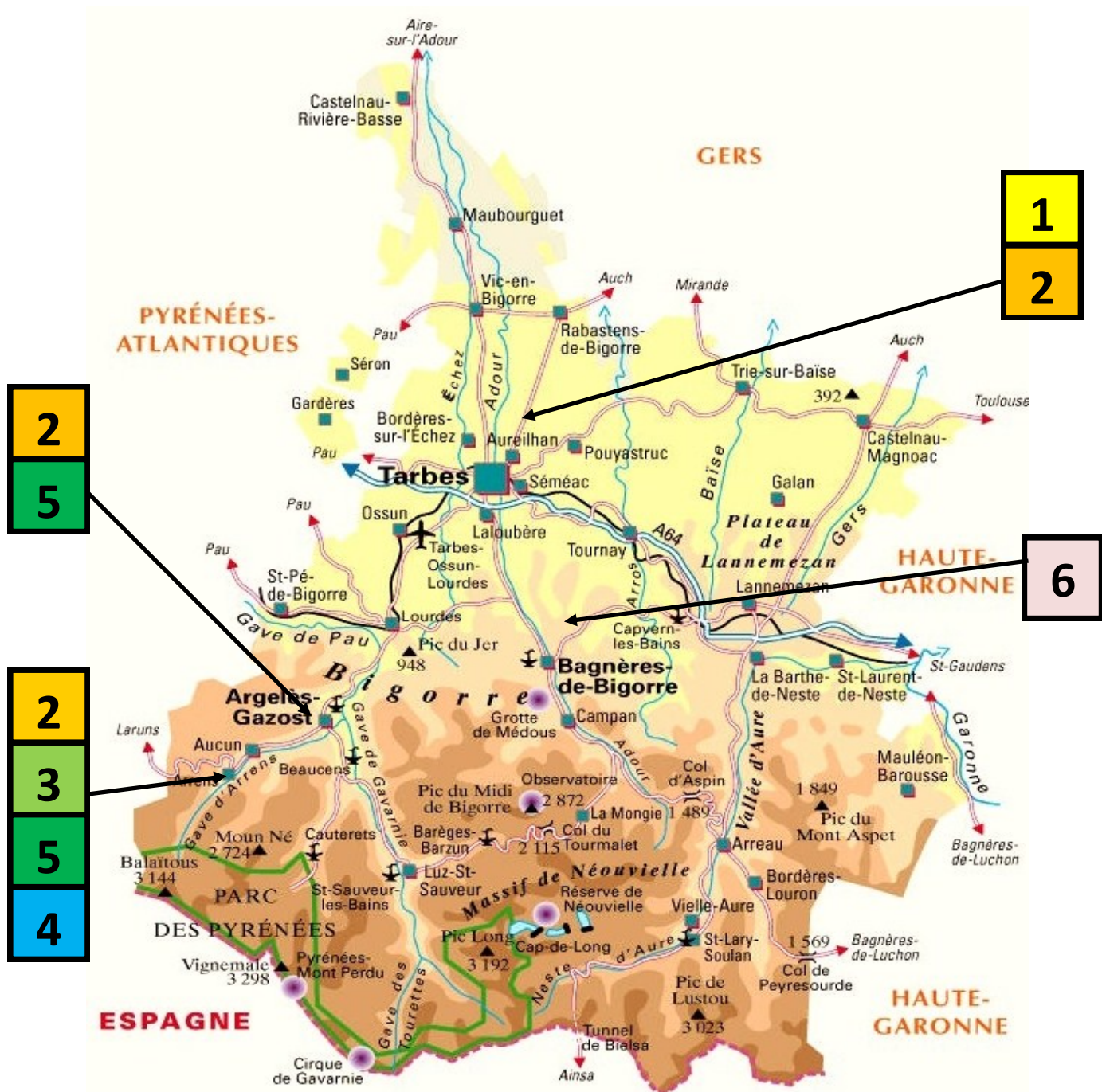
L'APF EST PRESENTE DANS TOUTE LA FRANCE



L'APF au 31 décembre 2011 c'est :

- **1 siège national**
- **97 Délégations Départementales**
- **113 structures médico-éducatives**
- **240 structures au service des personnes adultes**
- **29 structures de travail adapté**
- **1 structure d'insertion en milieu ordinaire de travail**
- **32 structures HANDAS (handicaps associés)**
- **150 séjours de vacances organisés par APF Evasion**
- **712 actions de formation réalisées par APF Formation**
- **13 572 salariés**
- **3 189 travailleurs handicapés**
- **397 904 donateurs**
- **25 296 adhérents à jour de cotisation**
- **25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers)**

LES ETABLISSEMENTS APF DES HAUTES PYRENEES



1	Délégation Départementale APF – Z.I. Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN
2	PIVAU - Pôle d'Intervention vers une Vie AUtonome - Z.I. Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN et 36 rue du Maréchal Foch – 65400 ARGELES GAZOST - Foyer d'Hébergement et Foyer de Vie – SAVS et SAAD
3	FAM - Foyers d'Accueil Médicalisé APF Jean THEBAUD – 2 route d'Aste 65400 ARRENS-MARSOUS
4	MAS - Maison d'Accueil Spécialisé APF d'AZUN– 71 route d'Azun - 65400 ARRENS-MARSOUS
5	ESAT - Etablissement et Service d'Aides par le Travail APF des 7 VALLEES - 2 route d'Aste 65400 ARRENS-MARSOUS et 3A Avenue Pierre de Coubertin 65400 ARGELES-GAZOST
6	APF Secteur HANDAS – MAS et IME - LE CLOS FLEURI - 5 chemin de l'ormeau 65200 ORDIZAN

LA DELEGATION DES HAUTES PYRENEES



La Délégation APF des Hautes Pyrénées est animée par un Conseil Départemental d'adhérents élus et une Directrice de Délégation.

Elle assure des missions politiques, un rôle de représentation de l'APF et de sensibilisation au plan local. Elle propose un accompagnement individuel et des actions d'intérêt collectif : activités d'animations, de loisirs, d'expression et de réflexion tout au long de l'année.

Elle agit pour une vraie citoyenneté de la personne handicapée, supposant :

- Des ressources suffisantes pour vivre décemment
- Le libre choix du mode de vie
- Un véritable et total droit à compensation
- Des moyens pour une éducation appropriée
- Le droit au travail
- Une couverture sociale adaptée

Des ressources humaines, financières et matérielles sont indispensables à la réalisation et au développement des missions. Les ressources financières (subventions, collectes diverses), sont recherchées par la délégation qui, par ailleurs, bénéficie d'une politique nationale de mutualisation, de solidarité et de soutien technique.

Conseil Départemental (au 31/ 05 /2012)

Représentante Départementale

•Stéphanie MARSOL

Suppléante

• Julie CHATIN

Membres du CD

•Jeanine CHOLLET

•Gisèle MEJAMOLLE

•Anne Marie CRESTA

•Amandine COULON

•Gérard CASELLES

•Sébastien SABOURAULT

•Guy MARTINELLI

Salariées

•**Directrice de Délégation :**

Odile LE GALLIOTTE

•**Attachée de délégation :**

•Marie Aude DE CARVALHO

•**Comptable :**

Audrey DROUET

• **Technicienne de surface**

Viviane ODRIOZOLA

140 Bénévoles

5 Adhérents sont
responsables ou
accompagnateurs
de séjours APF
Evasion

229 Adhérents

1780 Donateurs

Adhérents, militants, bénévoles, investis dans diverses missions

- Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (DAAID)
- Accessibilité
- Accueil et tâches administratives
- Loisirs et opérations ressources
- Entretien locaux et extérieur
- Réseau Informatique
- Comptabilité
- Représentations des personnes handicapées dans diverses instances départementales
- Chauffeurs APF
- Sensibilisation au handicap
- Formations APF sur le plan national pour l'Ile aux Projets
- Démarche Qualité
- Groupes Initiatives Départementales
- Communication

LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE A L'APF : LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

L'APF fonde son action sur le principe de la démocratie participative. A chaque niveau de son fonctionnement, qu'il soit national, régional ou départemental, les personnes en situation de handicap et leurs familles doivent pouvoir s'exprimer.

Il s'agit d'abord pour l'association de permettre à chacun de ses adhérents et usagers d'être acteur du changement. Il s'agit ensuite d'enrichir les actions qu'elle mène, et les revendications qu'elle porte, par les contributions et les réflexions de chacun.

Pour cela, les adhérents et usagers de l'APF peuvent se faire élire par leurs pairs au sein de différentes instances représentatives qui font de ce principe de démocratie participative de proximité, une réalité de terrain.

Par délégation du Conseil d'Administration, le Conseil Départemental :

- *Met en œuvre les orientations politiques nationales, définit les orientations politiques départementales.*
- *Participe à la définition des actions ressources de la délégation.*
- *Organise parmi les adhérents la représentation politique de l'APF dans le département.*
- *Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration*
- *Prépare et arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale.*
- *Est à l'écoute des adhérents, valide les groupes Initiative'du département.*
- *Se tient informé des activités et des animations des groupes relais.*
- *Rend compte de son mandat aux adhérents au cours de l'Assemblée Départementale.*

Le Conseil Départemental se réunit en moyenne une fois par mois, dans les locaux de la délégation.

Les élections ont eu lieu le lundi 19 mars 2012



Le nouveau conseil départemental :

2ème rang : Gérard CASELLES, Jeanine CHOLLET, Guy MARTINELLI, Anne Marie CRESTA, Gisèle MEJAMOLLE, Stéphanie MARSOL

1er rang : Amandine COULON, Sébastien SABOURAULT, Julie CHATIN

La Délégation Départementale des Hautes Pyrénées

DIRECTRICE DEPARTEMENTALE
Odile Le Galliotte

VIE ASSOCIATIVE

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Stéphanie Marsol (Représentante)
Julie Chatin (Suppléante)
Gérard Caselles
Gisèle Méjamolle
Guy Martinelli
Anne Marie Cresta
Jeanine Chollet
Amandine Coulon
Sébastien Sabourault

Marie Aude De Carvalho
Attachée de délégation
Audrey Drouet
Comptable
Viviane Odrizola
Agent d'entretien

COMITE QUALITE
Marie Aude De Carvalho
Stéphanie Marsol
Amandine Coulon
Fabienne Darré

DAAID*
Marie Aude De Carvalho
Stéphanie Marsol
Corinne Conte

G I* Accessibilité
Laurent Labat
Cathy Maraldi
Gérard Boucly
Jean Paul Courmet
Gisèle Méjamolle
Gérard Meurs
Jeanine Chollet

G I* Communication
Marie Aude De Carvalho
Stéphanie Marsol
Amandine Coulon
Françoise Le Guevel

G I* Sensibilisation
Marie Aude De Carvalho
Bérandère Vignette
Stéphanie Marsol
Richard Baleur
Laurent Labat
Gérard Boucly
Françoise Le Guevel
Amandine Coulon
Gérard Caselles

G I* Animations
Marie Aude De Carvalho
Denise Codega
Stéphanie Marsol
Jeanine Chollet
Amandine Coulon
Stéphanie Marsol
Solange Milani
Annette Oberle
Olga Perissé
Max Griman
Nadine Merienne
Virginie Mistrot
Laurent Labat
Sylvain Bruno
Elodie Baylac Choulet

Groupe Relais
Ba Pla les Biloutes !
Stéphanie Marsol
Solange Milani
Gisèle Méjamolle

G I* Voyages 2013
Marie Aude De Carvalho
Anne Marie Cresta
Bérandère Vignette
Patrick Roué
Gérard Caselles
Virginie Mistrot
Stéphanie Marsol
Annette Oberlé
Amandine Coulon
Corinne Conte

Visites à domicile
Stéphanie Marsol
Amandine Coulon

Equipe Administrative
Accueil :
Frédéric Latapie
Patricia Andrade
Fabienne Darré
Monique Dastugue
Corinne Conte
Virginie Mistrot
Bérandère Vignette
Comptabilité :
Annette Oberle
Corinne Conte
Entretien locaux :
Léon Oberlé
Entretien Véhicules :
José Andrade
Maintenance Informatique :
Joël Le Guevel

DAAID : Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation - GI : Groupe Initiative

UNE de NOS MISSIONS :

Représenter les Personnes en Situation de Handicap

ALMA 65 (Allo Maltraitance)

L'APF est présente au Conseil d'Administration de cette association qui a pour but de mettre en place dans le département tout ce qui permet de faire connaître la réalité des maltraitances envers des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, d'écouter les signalements et les plaintes en se dotant des moyens de prévention nécessaires.

CDCPH

Le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) est une instance chargée de se prononcer sur les orientations de la politique du handicap mise en œuvre sur le plan départemental. Son but : recenser les personnes handicapées, formuler des propositions pour améliorer la situation locale. Il soumet, chaque année, au CNCPH, (Instance Nationale) une évaluation qui contribue à la réflexion nationale.

Maison Départementale des Personnes Handicapées : MDPH

Elle a pour objectif d'offrir un accès unique aux droits et prestations des personnes handicapées à travers une évaluation globale de la situation du handicap. La MDPH propose un appui dans l'accès à la formation, à l'emploi, à l'orientation vers des établissements et services et facilite les démarches des personnes handicapées et de leur famille.

L'APF y siège dans deux commissions :

La CDA : Le bilan de l'évaluation des besoins et le plan proposé par l'équipe d'évaluation sont présentés à la Commission des Droits et de l'Autonomie qui, au sein de la MDPH prend toutes les décisions concernant les droits et prestations

La COMEX (Commission Exécutive) : Ses membres sont des représentants du Département, de l'Etat, des organismes locaux d'assurance maladie et d'allocations familiales ainsi que des associations de personnes handicapées. La COMEX a pour rôle l'organisation de la Maison Départementale des Personnes

UNE de NOS MISSIONS :

Représenter les Personnes en Situation de Handicap

LES COMMUNES

Des adhérents représentent l'APF dans les Commissions Communales Accessibilité (CCA) ou Commissions Intercommunales Accessibilité (CIA) à Tarbes, Lannemezan, Vic en Bigorre, Lourdes, Bagnères de Bigorre, ainsi que dans les Centres Communaux d'Action Sociale de Tarbes et Lannemezan. A Tarbes, l'APF siège également à la Commission Handicap.

UDAF

Union Départementale des Associations Familiales

L'APF siège au Conseil d'Administration de l'UDAF, qui représente les intérêts des familles par leurs nombreuses représentations et mène l'action politique locale et départementale en faveur des familles.

Politique de Santé

L'APF siège à la conférence de territoire 65, ainsi qu'au bureau de cette instance. Odile Le Galliotte, Directrice de la Délégation représente l'APF Midi Pyrénées à la CRSA : Conférence Régionale Santé Autonomie à Toulouse. L'APF est également présente au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Bagnères de Bigorre qui regroupe le centre de rééducation fonctionnelle, la maison de retraite et l'hôpital.

DDT

Direction Départementale du Territoire dans la commission chargée d'étudier les demandes de dérogations en matière d'accessibilité

POUR UNE SOCIÉTÉ OUVERTE À TOUS



En 2012, l'APF demande aux candidats à l'élection Présidentielle et aux élections Législatives de signer son « Pacte pour une société ouverte à tous ! » et de prendre 12 engagements républicains dans ce sens. Ce pacte doit se concrétiser par l'inscription des objectifs et actions présentés dans ce document dans l'agenda politique dès 2012.

Ces 12 engagements sont fondamentaux : ils constituent la base incontournable pour toute politique qui veut s'appuyer sur « le vivre ensemble », sans exclusion, c'est-à-dire pour toute politique inclusive ! Ils portent des objectifs et des actions qui nous concernent tous et rejoignent les préoccupations de chaque citoyen en situation de handicap ou valide.

Ces 12 engagements représentent un investissement social et économique pour notre société dans une approche de développement durable, vitale pour les générations futures.

Ce « Pacte pour une société ouverte à tous ! » s'appuie sur les droits de l'homme et sur nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité.

12 engagements républicains

Tous les citoyens sont donc invités à signer ce pacte !

Signer le pacte APF 2012, c'est dire :

Oui à la Liberté = un environnement sans obstacles, pour tous !

Oui à l'Égalité = une vie sociale et citoyenne pour tous !

Oui à la Fraternité = une solidarité pour tous, avec tous !

Signer le pacte APF 2012, c'est soutenir 12 engagements pour parvenir à une société ouverte à tous :

- **Engagement 1 : Une « France accessible » dès 2015**
- **Engagement 2 : Des espaces, des services et des produits conçus pour tous !**
- **Engagement 3 : Des transports et une voirie accessibles dans tous les territoires**
- **Engagement 4 : Le libre choix des biens et des services**
- **Engagement 5 : L'accès à une éducation inclusive**
- **Engagement 6 : L'égalité dans l'emploi**
- **Engagement 7 : La possibilité d'exercer ses droits**
- **Engagement 8 : Une vie affective, sentimentale et sexuelle pour tous !**
- **Engagement 9 : Le droit à des ressources suffisantes**
- **Engagement 10 : L'accès aux soins pour tous, sur tout le territoire**
- **Engagement 11 : La reconnaissance du « risque autonomie »**
- **Engagement 12 : De nouveaux droits pour les aidants familiaux et les proches**

Signer le pacte APF 2012, c'est demander au Président de la République et aux Députés Elus de concrétiser ces engagements par des actions inscrites dès 2012 dans l'agenda des priorités politiques.

« INVESTIR SUR LA SOLIDARITE » : LE RECUEIL POUR INTERPELLER LES CANDIDATS



Le 14 septembre 2010, une cinquantaine d'organisations associatives du champ sanitaire et social tiraient la sonnette d'alarme et lançaient un appel citoyen : « **Investir sur la solidarité** ».

A l'origine de l'appel, un constat préoccupant : les conséquences sociales et humaines de la crise économique, les politiques sociales centrées sur des objectifs d'efficacité financière et une montée du repli sur soi fragilisent encore plus les publics déjà précaires mais aussi les associations qui les accompagnent.

Aujourd'hui, face à l'urgence et parce que tous les secteurs de la société sont de plus en plus touchés par cette perte de solidarité, les associations publient un recueil afin d'apporter des éclairages sur la nécessité de construire une société où la solidarité serait considérée comme un investissement pour l'avenir, et non comme un coût pour la société !

A l'approche de la campagne électorale, ce recueil, qui sera envoyé aux candidats à l'élection présidentielle mais aussi aux parlementaires, a pour vocation d'informer le grand public et d'interpeller les candidats et élus sur l'urgence de reposer les bases d'une société dans laquelle la solidarité est l'affaire de tous.

LE BAROMETRE APF DE L'ACCESSIBILITE 2011 **FAIT BOUGER LES VILLES (parution 2012)**

Nous nous félicitons que la ville de TARBES soit passée de la 82ème place à celle de 37ème soit un bond en avant de 45 places.

Conformément à son idée de mesurer l'avancement de mise en accessibilité de la France d'ici 2015, l'APF publie la troisième édition du baromètre de l'accessibilité. Cet outil permet de mesurer l'avancement des travaux d'aménagement des communes françaises durant l'année 2011.

Premier enseignement de ce baromètre 2011 : la moyenne nationale des chefs-lieux départementaux français passe de 11,6/20 en 2010 à 12/20 cette année. Ces chiffres encourageant montrent que le baromètre APF fait bouger les villes !

Toutefois, à moins de 3 ans de l'échéance d'accessibilité, il reste encore beaucoup à faire ! Aussi, dans son « Pacte pour une société ouverte à tous ! » lancé le 26 Janvier dernier, l'APF appelle les candidats à la présidentielle à engager leur signature notamment en faveur de l'accessibilité, par quatre mesures phares.

Alors que 91% des Français pensent que l'accessibilité est un enjeu de société qui concerne tout le monde, il est désormais urgent de créer un environnement sans obstacles, pour tous !



EDITION 2012 CLASSEMENT ACCESSIBILITE

HAUTES PYRENEES

Bagnères de Bigorre : classée première

Cette année, Bagnères de Bigorre ravit la première place à Lannemezan, qui est seconde. Cela s'explique notamment par l'adaptation des feux tricolores pour le handicap visuel, la mise en accessibilité de la piscine (tout type de handicap), le fonctionnement de la commission communale accessibilité et une information au conseil municipal.

Une moyenne générale très basse et inquiétante

Ce qu'il faut retenir de l'édition du Classement Accessibilité 2012, c'est une moyenne générale pour 6 communes en dessous de 10. Notre questionnaire 2012 met l'accent sur les infrastructures sportives, et différencie les stades de foot, de rugby, d'athlétisme et les gymnases. Nous affinons notre questionnaire au fur et à mesure que nous nous rapprochons de l'échéance du 1^{er} janvier 2015.

On constate que même si les 7 villes ont mis en place leur CCA (Commission Communale Accessibilité), toutes ne l'ont pas vivante, aucune information par exemple au Conseil Municipal pour 5 d'entre elles. Les diagnostics accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public) ne sont réalisés que dans 4 communes.

Le classement 2012 des 7 principales villes des Hautes-Pyrénées selon leur degré d'accessibilité

En partenariat avec

AFM
AMADYS
Association Valentin Haüy
APF
Association des Accidentés de la Vie
Voir Ensemble

LA DÉPÊCHE
La Nouvelle République des Pyrénées

AFM: Me Jocelyne Carzuja 06 38 84 37 87
AMADYS: Mr. Marcel Sacrepeigne 05 62 37 09 80
AVH: Mr. Roland Delom 06 70 91 88 69
APF: Me Odile Le Gallotte 05 62 93 87 03
FNATH 64-65: Mr. Christophe Martin 05 62 93 05 93
VOIR ENSEMBLE: Me Gaby Michel Pic 05 62 37 94 80

CLASSEMENT ACCESSIBILITE DEPARTEMENTAL 2012

Rang	Ville	Total des points	Classement général (note sur 20)
1	Bagnères de Bigorre	75 / 147	10.20
2	Lannemezan	67.5 / 140	9.64
3	Lourdes	67.5 / 147	9.18
4	Tarbes	67 / 147	9.11
5	Séméac	45 / 147	6.12
6	Vic-en-Bigorre	42 / 147	5.71
7	Aureilhan	37 / 140	5.28

LA FERME FOULD:

LE RENDEZ VOUS DES JEUDIS APRES MIDI



Tous les jeudi des membres de l'APF se retrouvent à la Ferme Fould dans des locaux mis à disposition par la municipalité, un après-midi convivial et ludique est proposé à toutes les personnes en situation de handicap intéressées.

Accueillis par Denise notre référente distinguée, et quelques bénévoles les personnes descendent des minibus jaunes ou des voitures de parents.

Autour des tables on discute gentiment avant de prendre le café ou le thé servis avec beaucoup de douceur par Yvonne, aussi discrète qu'efficace.

Puis les groupes se constituent pour jouer au scrabble, aux cartes, aux dominos et aux jeux vidéo. L'après-midi passe vite, trop vite pour certains. Vers 16h, c'est la pause pour goûter, et déguster des boissons chaudes ou fraîches voire fêter un anniversaire.

Les conversations vont bon train, on évoque les problèmes d'accessibilité, l'incivilité des automobilistes qui ne respectent pas les places réservées. Mais on parle aussi de problèmes plus légers tels que les sorties de loisirs et les voyages programmés par l'équipe d'animation.



Les jeux reprennent, Howard notre canadien dévoué et Sébastien féru d'informatique supervisent les jeux vidéo qui rencontrent de plus en plus de succès. Les amateurs de tarot et de belote s'en donnent à cœur joie, ils jouent en silence et savourent ces parties hebdomadaires. Beaucoup plus bruyants les amateurs de scrabble devisent gaiement trouvant toujours de nouveaux mots. Merci à Huguette pour tout ce qu'elle m'a déjà appris : « Ixem-Zain-Khan ».

Les rencontres du jeudi réunissent une quarantaine de personnes dont 8 bénévoles. L'espace devient un peu juste désormais. De plus, il serait souhaitable que deux ou trois bénévoles supplémentaires viennent se joindre à nous.



NB : Savez-vous qui sont les Fould ?

Depuis 200 ans ces bigourdans sont des politiciens et des hommes d'affaires. Le plus illustre d'entre eux fut certainement Achille Fould, ministre des finances de Napoléon III au milieu du XIXème siècle.

COLLECTE NATIONALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

DES HAUTES PYRENEES »



Pour la quatrième année consécutive des bénévoles et des adhérents de la Délégation APF des Hautes Pyrénées ont tenu à eux seuls un supermarché pour collecter des denrées alimentaires au profit de la Banque Alimentaire des Hautes Pyrénées.

Cette collecte effectuée le 23 et 24 novembre 2012 a permis à la BA des Hautes Pyrénées de pouvoir aider les 29 associations adhérentes qui distribuent des denrées alimentaires à plus de 3200 personnes du département.

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL APF

VISITE LES STRUCTURES

Fin 2012, Les membres du Conseil Départemental sont allés visiter les structures gérées par l'APF à Arrens Marsous et à Argelès Gazost.

Nous avons été invités à visiter la nouvelle MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) toute neuve, à Arrens Marsous. Les 52 résidents sont groupés au sein de 5 unités suivant leur handicap. Ils ont un cadre de vie, un confort, mais surtout une réponse à leurs besoins optimisés dans ce nouvel espace.

Nous avons également visité le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) Jean Thébaud réparti en 4 services dont trois sont à Arrens Marsous (Cantou, Tres Lahûns et Couret) et un sur Argelès Gazost (Villa Teillet). Nous connaissons bien les résidents de ces deux structures, certains participant régulièrement aux activités de la délégation.

Puis ce fût le tour du PIVAU (Pole d'Intervention vers une Vie AUtonome) et de son foyer de vie et d'hébergement répartis sur Arrens Marsous et Argelès Gazost. Nous avons déjeuné avec les résidents et les professionnels, un temps d'échange très convivial et riche pour mieux appréhender le quotidien de ces structures et leur spécificité.

Notre tour des structures se termine avec la découverte du nouvel ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) à Argelès. Il vient de s'installer dans ses nouveaux locaux et 42 personnes handicapées qui y travaillent ainsi que les salariés ont désormais un espace plus accessible, des conditions d'accueil et de travail agréables. Voici quelques unes des activités de cet ESAT : imprimerie, cannage et rempaillage, ménage et entretien d'espaces verts.

Ces visites ont été essentielles pour les membres du Conseil Départemental. Elles ont permis de mettre du concret dans notre action. Elles nous ont montré le rôle effectif de l'APF qui gère ces différentes structures dans les Hautes Pyrénées. Nous avons pu mieux appréhender en échangeant avec les résidents et travailleurs, les directeurs et le personnel, leur quotidien avec leurs difficultés et les multiples contraintes budgétaires qui s'imposent à elles.

En 2013, nous nous rendrons au Clos Fleuri à Ordizan, également géré par l'APF. Un IME (Institut d'Education Motrice) et une MAS accueillent des enfants et des adultes polyhandicapés. EN 2012, l'IME a été désigné par l'ARS (Agence Régionale de Santé) comme l'établissement référent des Hautes Pyrénées pour l'accueil des enfants polyhandicapés. Sans nul doute, une reconnaissance de son savoir faire.

LA FÊTE DE L'APF A ORDIZAN



Dimanche, à Ordizan, c'était la fête ! La 3ème édition de la journée « passions partagées » a, une nouvelle fois, réuni plus de 200 participants.

La Fédération Française de 4x4 offrait un parcours d'une heure aux alentours d'Ordizan,. Il y avait aussi : un atelier maquillage, une balade à moto ou en side-car, sur un parcours d'une vingtaine de kilomètres. Un repas, mijoté par une excellente cuisinière, qui a rejoint ses fourneaux dès 5h pour régaler 200 affamés de son couscous et de ses pâtisseries orientales...

Une journée pleine d'échanges et de convivialité, où les grands sourires et les mines réjouies des personnes handicapées, participant à toutes les activités, étaient la récompense pour les organisateurs, les parents et les visiteurs. De belles leçons de vie et de courage.

Des bénévoles en tout genre : les conducteurs de 30 4x4, 27 motards avec leur «bijou», huit motards assurant le service de sécurité et des dizaines d'autres anonymes, courant dans tous les sens pour que tout soit parfait.

Pari réussi, tout était parfait ! Aucune fausse note. Les stands d'inscriptions pour les tours à moto ou 4x4 étaient pris d'assaut, la cuisinière s'activait depuis des heures dans sa cuisine, les tables étaient installées en un clin d'œil, les cafés, jus d'orange et bouteilles d'eau venaient désaltérer ceux qui se régalaient de pâtisserie à volonté... et les sourires et la joie des personnes handicapées ensoleillaient cette journée, beaucoup trop courte, à renouveler sans nul doute.



OSONS EN PARLER



Les diverses influences sur notre sexualité : le milieu social, les valeurs morales que l'on nous a apprises, les événements que nous vivons, notre état physique et mental et enfin l'estime de soi font que la sexualité est un sujet tabou pour de nombreuses personnes.

Nous avons créé un groupe pour oser en parler en toute liberté, d'où le nom « OSONS EN PARLER » Une trentaine de personnes ont pu s'exprimer librement et sans tabou lors de la première réunion qui s'est déroulée le 14 janvier 2012. Suite à cette réussite, il a été décidé de continuer et de créer deux groupes :

- Un groupe avec les personnes en situation de handicap.
- Un autre avec les parents et professionnels.

Une seconde réunion s'est tenue en 2012. Nous voulons faire tomber les barrières, combattre les idées reçues et permettre que toutes les personnes handicapées puissent elle aussi avoir accès à une vie affective, sexuelle et sentimentale... un long chemin encore à parcourir... !

SOIREE DES BENEVOLES

Le samedi 24 mars 2012, la délégation APF fêtait ses bénévoles. Un rendez vous annuel très attendu. L'ambiance fut au rendez vous et jusque tard dans la nuit, ce fut chants, danses et convivialité, pour les 75 personnes présentes.

Dans notre département, ce sont près de 150 personnes bénévoles qui nous accompagnent en offrant leur temps et en partageant leurs compétences. Grâce à elles, nous pouvons organiser des activités mais être présents également dans de nombreuses instances pour représenter les personnes en situation de handicap. 45 % des personnes bénévoles sont elles mêmes en situation de handicap, preuve s'il en fallait une, de l'implication des personnes handicapées au sein de leur association.

Quelques photos de cette soirée.



UNE BELLE VICTOIRE

POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

Depuis 2006, la délégation APF des Hautes Pyrénées, s'est engagée dans un dossier long et difficile sur le thème de l'assurance auto. Sur l'initiative de Laurent Labat et Thierry Courtade, deux adhérents APF, nous avons depuis 6 ans, multiplié les démarches pour faire respecter le droit des personnes en situation de handicap, qui ont un véhicule adapté (commandes au volant et boîte automatique) en matière d'assurance, c'est-à-dire de pouvoir avoir accès à la clause « véhicule de remplacement » en cas de panne ou d'accident.

C'était un peu le combat du pot de fer (les Compagnies d'Assurance) contre le pot de terre. Nous avons eu le soutien en 2008 de nos trois députés (Mme Chantal Robin Rodrigo et Messieurs Jean Glavany et Pierre Forgues) qui ont interpellé le gouvernement à l'Assemblée Nationale.

Nous avons multiplié les démarches auprès des principales compagnies d'assurance mais c'était toujours la même réponse « désolé mais il n'existe pas de véhicules de ce type disponible ». Certes mais à qui la faute ? Est ce aux personnes handicapées de mettre en place une réponse adaptée ? Laurent Labat et Thierry Courtade ont, soutenu par la délégation APF, saisi la Halde (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et l'Exclusion) en 2008, faisant valoir qu'il y avait discrimination. Seul le dossier de Laurent Labat a été jugé recevable et a pu être examiné.

Ce dernier a reçu la réponse de Mr Dominique Baudis (Président de Le Défenseur des droits

– anciennement La Halde) l'informant qu'il lui donnait raison et prenait la décision de faire valoir auprès de la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance) :

*Le développement du parc de véhicules aménagés standards, c'est-à-dire les véhicules avec boîtes automatiques et commandes au volant ,

*en cas de pénurie matérielle de véhicules aménagés, les assurances doivent proposer à leurs assurés des solutions alternatives, notamment la prise en charge des frais de transport justifiés par l'assuré.

Concrètement, si vous avez souscrit une assurance avec la clause « véhicule de remplacement » auprès de votre assurance, ce dernier devrait s'il n'est pas en mesure de vous fournir ce véhicule, vous proposer la prise en charge de vos frais de transport.

N'hésitez pas à prendre contact avec la délégation départementale concernant cette question de l'assurance auto et de la clause « véhicule de remplacement ». Nous connaissons désormais bien ce sujet et vous conseillerons.



LE GROUPE RELAIS « BA PLA LES BILOUTES »

**GROUPE RELAIS
Ba pla les Biloutes!**

Association des Parents de France

Nos Secteurs sont :

- Le Magnocac
- Le Pays du Plateau et des Baronnies
- Le Pays de Neste et de la Barousse
- Les Vallées d'Aure et du Louron

Un samedi par mois de 14h à 18h
Lieux itinérants

Rencontres avec d'autres adhérents et personnes en situation de handicap

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES HAUTES PYRENEES
ZI Nord - route d'Auch
65000 AURELLEIN
Tél: 05 62 93 96 07
Fax: 05 62 34 38 90
dd.65@apf.asso.fr
Blog: <http://dd65-blog.apf.asso.fr>
Facebook: <http://www.facebook.com/apf.delegationhautespyrenees>
Twitter: <https://twitter.com/#/twitapdd65>

Lors d'une rencontre à La Barthe de Neste, un samedi de Mai 2012, nous nous sommes retrouvés avec d'autres adhérents de tout le département autour d'un repas.

Un nouveau nom "Ba pla les Biloutes" (« Vous allez bien les Amis») a jailli de notre imagination pendant un brainstorming, notre jeu de l'après-midi. Notre nouveau nom est un mélange de Bigorre et de ch'ti.)

Cette année, de nouveaux adhérents nous ont rejoint; nous nous sommes retrouvés tous les premiers samedi de chaque mois dans différents villages. Nous parlons des actualités de notre association, de nos joies, de nos attentes, de nos soucis autour d'un goûter ,tout cela dans une atmosphère très gaie.

Nous avons été en septembre à Aulon, au-dessus de Guchen près de Saint-Lary, visiter la Maison de la Nature et, notre guide avait organisé un jeu de piste ce qui nous a permis de visiter ce joli petit village de montagne. Ensuite, a eu lieu notre traditionnel goûter en plein air devant la Maison de la Nature. Très agréable après-midi ensoleillée.

Nous avons aussi, début décembre, partagé un repas avec des pizzas à l'Alizé (Bar à Lannemezan). Nous sommes toujours présents à Intersport, pour la 3ème année pour les paquets cadeaux de Noël pendant 10 jours.



Paquets cadeaux à Lannemezan
Décembre 2012

Tilhouse (Baronnies)
Septembre 2012



Aulon (Vallée d'Aulon)
octobre 2012

UN DISPOSITIF D'ACCUEIL A VOTRE SERVICE

LE DAAID DANS LES HAUTES PYRENEES

Définition du sigle DAAID : **D**ispositif d'**A**ccueil **A**ssociatif **I**ndividualisé en **D**élégation. C'est un dispositif qui était expérimental dans Midi Pyrénées. A ce jour il fonctionne dans les huit départements et n'est plus expérimental. Mais pour l'instant le DAAID ne se développe pas dans toute la France. Dommage car les demandes dépassent les frontières de Midi Pyrénées.

Son fonctionnement : Nous sommes 2 bénévoles (Stéphanie MARSOL et Corinne CONTE) à tenir une permanence toute les vendredis après midi avec l'accompagnement de Marie Aude De CARVALHO (attachée de délégation) et de la directrice de délégation Odile Le GALLIOTTE.

Son but : informer, aider, guider toute personne en situation d'handicap et / ou sa famille. Nous leur donnons des renseignements en matière de droits des personnes, de législation, quelque soit le domaine mais également nous pouvons orienter la personne vers les différents dispositifs publics ou privés existants. Nous sommes aidés et conseillés par un réseau de professionnels, de techniciens en région et au national.

C'est aussi et d'abord un lieu d'écoute et de soutien pour la personne handicapée elle-même, sa famille, ses proches.

Nous accueillons les personnes au téléphone ou par rendez vous à la délégation.

Bilan 2012 : 91 personnes ont été reçues dans le cadre de ce dispositif. La majorité des personnes accueillies ne sont pas adhérentes à l'APF, 71.48 %. Dans 38 % des situations, c'est la personne handicapée elle-même qui contacte l'APF, 49 % c'est la famille et 13 % un professionnel. L'âge moyen est de 50 ans et plus souvent des hommes (57.78 %). 62.32 % vivent seuls.

Les personnes accueillies dans le cadre du DAAID ont, en général, une demande initiale, qui s'avère parfois plus complexe que prévue.

Ainsi, si dans le cadre du dispositif d'accueil, 91 personnes ont été accueillies, 135 demandes différentes ont été traitées, soit une moyenne de 2 demandes par personne, majoritairement pour :

- le soutien de l'APF en étant un lieu d'écoute : 60.44 %
- les droits en matière d'accessibilité et de législation : 54.95 %
- les aides humaines, techniques et financières : 47.25 %
- la vie sociale par le biais des loisirs, des vacances : 35.16 %
- l'habitat : 30.77 %
- la scolarité, l'emploi ou la formation : 16.48 %
- la prestation de compensation du handicap et les cartes de stationnement : 15.38 %
- la santé et les soins : 7.69 %

GROUPE INITIATIVE ANIMATIONS



Ces animations préparées et animées par les bénévoles, en situation de handicap ou valides, ont pour objectif de permettre de tisser du lien social, de créer un projet, de lui donner corps et de se mobiliser avec et pour les autres.

GROUPE INITIATIVE VOYAGES

45 personnes (dont 25 en situation de handicap) sont parties du 27 mai au 2 juin 2012 dans le pays Bigouden en Bretagne. Le grand car rouge de Lasbareilles les a transportées le long de la Côte du Finistère voir Concarneau, Pont l'Abbé, La Pointe du Raz.

Nous avons visité Océanopolis à Brest et la cité de la mer au Guilvinec avec la criée. Un voyage instructif avec de bonnes relations d'amitié.



12 personnes (dont la moitié en situation de handicap) sont parties du 18 au 24 juin 2012 en Vendée.

Hébergées à Saint Jean de Mont, elles ont vu les activités huîtrières, un village miniature et le parc du Puy du Fou avec la cinéscénie le soir, dans une bonne ambiance conviviale.

13 personnes (dont la moitié en situation de handicap) sont parties du 3 au 9 septembre 2012 visiter la Bourgogne. Avec une croisière sur la Saône, une balade en hélicoptère, les visites d'abbayes célèbres, le temps était court. La route des vins et les bons repas ont laissé un excellent souvenir.



Ces voyages ont été rendus possibles grâce à l'aide de nos bénévoles et aux soutiens financiers des Centres Communaux d'Action Sociale de Tarbes (CCAS), Séméac, Bazet, Tostat, Avezac-Prat, mais aussi la SEMI de Tarbes, la Caisse d'Allocations Familiales.

LE FINANCEMENT DE NOS ACTIONS



Dès le samedi 13 octobre 2012, nous avons commencé cette opération au magasin Joué Club dans la zone commerciale du Méridien à Ibos.

En décembre, progressivement, nous avons ouvert nos stands à Géant Casino Laloubère, Décathlon Tarbes, Intersport Lannemezan, Leclerc Méridien Ibos et Jardiland Tarbes.

Cette année, nous avons donc été présents, grâce à **77 bénévoles** dans 6 magasins. Une forte mobilisation, qui s'est renforcée au fil des semaines, soulageant ceux de la première heure.

Nous avons récolté cette année la somme totale de **8749.44 €** (10 040,65 euros en 2011). Un excellent résultat malgré, ce contexte morose de difficultés financières.

Un grand merci à vous tous sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Merci à tous les bénévoles qui étaient sur les stands depuis le 13 octobre 2012, à ceux qui ont assuré des transports ainsi que toute la gestion bancaire. Nous vous donnons déjà rendez vous en octobre pour démarrer la campagne 2013.



Grâce à la mairie de LASCAZERES (65), petite commune du canton de Castelnau Rivière Basse, l'association « il faut cultiver notre jardin » a pu organiser une fois de plus le Marché aux Plantes du dimanche 29 avril 2012, pour « offrir pour pouvoir offrir » cette année, à l'APF un chèque de 4 000 €.

Un grand merci aux bénévoles de nos deux associations, à toutes les entreprises, aux pépiniéristes, à la Mairie de LASCAZERES et de MADIRAN ainsi qu'à tous ceux qui nous ont prêté main forte pour préparer et réussir ce 19^e Marché aux Plantes.

Une large part des ressources de la délégation départementale vient des dons de nos 1780 donateurs (chiffres 2012). Nous tenons à les remercier vivement pour leur geste généreux.

En dehors des opérations ressources que nous menons, c'est grâce aux subventions des Mairies et de la participation aux activités des personnes elles mêmes que nous pouvons financer notre activité.

Cependant, notre budget n'est pas à l'équilibre et c'est bien l'APF et la solidarité nationale qui nous permet de maintenir toutes nos actions.

NOTRE PLAN D' ACTIONS DEPARTEMENTALES

2012 / 2015

- ☛ **Consolider et Développer le lien à l'adhérent**
- ☛ **Renforcer notre « politiques » vis à vis des jeunes**
- ☛ **Défendre l'accessibilité : Mise en œuvre de la loi 2015**
- ☛ **Soutenir et renforcer le Bénévolat**
- ☛ **Développer le Militantisme**

PERSPECTIVES 2013

- ☛ **Développer le Groupes Relais « Ba pla les Biloutes »**
- ☛ **Créer d'autres Groupes Relais**
- ☛ **Développer la vie associative de la Délégation Départementale**
- ☛ **Renforcer notre action en matière d'accessibilité en collectif inter associatif**
- ☛ **Développer la communication en créant de nouveaux outils**



LE COMPTE DE RESULTAT 2012

CHARGES	€	PRODUITS	€
<u>Achats</u>	17 408.11	<u>Ventes, prestations</u>	36 853.66
<i>(Eau, électricité, alimentation, Carburant, fournitures de bureau, achats destinés à la revente)</i>		<i>(ventes de peluches, participation re- pas et vacances, tournesols...)</i>	
<u>Services extérieurs</u>	97 781.77	<u>Subventions</u>	45 794.83
<i>(Vacances APF Évasion, locations immobilières, assurances, documenta- tion technique...)</i>			
<u>Autres Services Extérieurs</u>	67 583.44		
<i>(Frais de comptabilité, charges de mailing, frais de déplacements, Inter- net, téléphone affranchissement, ali- mentation, à l'extérieur...)</i>		<u>Autres Produits de gestion</u>	112 467.52
		<i>(Mailing, semaine nationale, textiles, cotisations, abonnements...)</i>	
<u>Impôts et Taxes</u>	8 995.68		
<u>Charges de personnel</u>	115 322.77		
<i>(Salaires bruts, URSSAF, ASSEDIC, Retraite, taxe sur salaire, formation, construction, médecine du travail...)</i>		<u>Produits exceptionnels</u>	553.11
<u>Autres charges de gestion</u>	18 492.14		
<i>(Frais de siège)</i>			
<u>Charges exceptionnelles</u>	7 438.79	<u>Transfert de Charges</u>	14 611.19
<u>Dotations aux amortissements</u>	4 456.23		
		DEFICIT	-121 198.62
TOTAL DES CHARGES	331 478.93	TOTAL DES PRODUITS	331 478.93

Le site d'information de l'APF sur les paraplégies et tétraplégies liées à des lésions médullaires



<http://www.paratetra.apf.asso.fr/>

Site d'information de l'APF sur la sclérose en plaques



<http://www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr/>

Service juridique droits des personnes et des familles de l'APF



<http://vos-droits.apf.asso.fr/>

Réglementation en matière d'accessibilité



<http://reglementationsaccessibilite.blogs.apf.asso.fr/>

Portail de l'association des Paralysés de France



<http://www.apf.asso.fr/>

Le Blog des jeunes de l'APF



<http://jeune.apf.asso.fr/>

Le Blog des Cordées



<http://lescordees.blogs.apf.asso.fr/>

Écoute et soutien par téléphone

Informations sur internet



<http://www.ecoute-infos.apf.asso.fr/>

L'actualité de l'Accessibilité universelle




<http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/>

**DELEGATION DEPARTEMENTALE
DES HAUTES PYRENEES**

Z.i. Nord—route d'Auch

65800 AUREILHAN

 **05 62 93 86 07**

 **05 62 34 38 90**

 **dd.65@apf.asso.fr**

Blog: <http://dd65.blogs.apf.asso.fr/>



[https://www.facebook.com/
apf.delegationhautespynes](https://www.facebook.com/apf.delegationhautespynes)



<https://twitter.com/twitapfdd65>